



CHÂTEAU
ROUGE
SCÈNE CONVENTIONNÉE
ANNEMASSE

KALDÛN

THÉÂTRE DE SARTROUVILLE ET DES YVELINES-CDN
ABDELWAHEB SEFSAF

SAVE THE DATE
Présentation de saison 26 • 27
mercredi 17 juin



© Christophe Raynaud De Lage



CHÂTEAU
ROUGE
SCÈNE CONVENTIONNÉE
ANNEMASSE

BILLETTERIE
tel : + 33 450 43 24 24
accueil@chateau-rouge.net

ADMINISTRATION
tel : + 33 450 43 24 25
secretariat@chateau-rouge.net

1, route de Bonneville
CS 20293
74112 Annemasse cedex

www.chateau-rouge.net
f chateaurouge74

Licence entrepreneur du spectacle :
PLATESV-R-2021-008830 / 8831 / 8832

Château Rouge est conventionné par
la DRAC Auvergne Rhône-Alpes,
la Région Auvergne Rhône-Alpes et
la Ville d'Annemasse ;
et soutenu par le département
de la Haute-Savoie.



CHÂTEAU ROUGE

mercredi 20 mai à 20h30
jeudi 21 mai à 19h30

durée : 2h10

Grande Salle
Placement numéroté

L'ÉQUIPE

Un spectacle présenté par le Théâtre de Sartrouville et des Yvelines-CDN

Texte et mise en scène Abdelwaheb Sefsaf

Avec Foudil Assoul, Laurent Guitton, Lauryne Lopes de Pina, Jean-Baptiste Morrone, Malik Richeux, Natalie Royer, Abdelwaheb Sefsaf, Simanë Wenethem et Canticum Novum Emmanuel Bardon, Henri-Charles Caget, Spyridon Halaris, Léa Maquart, Artyom Minasyan, Aliocha Regnard, Gülay Hacer Toruk

Assistanat à la mise en scène Jeanne Béziers **Dramaturgie** Marion Guerrero **Composition musicale** Aligator (A. Sefsaf / G. Baux) **Direction musicale** Georges Baux **Arrangements et adaptation musicale** Henri-Charles Caget **Scénographie** Souad Sefsaf **Costumes** Emmanuelle Thomas assistée de Mélodie Barbe, Isaure Lecœur **Création du crâne** Florian Poulin **Lumière** Alexandre Juzdzewski assisté de Lucie Pasquier **Vidéo** Raphaëlle Bruyas **Son** Jérôme Rio **Régie générale** Arnaud Perrat **Régie vidéo** Nino Valette et Antonin Koffi **Régie plateau** Laurent Miché **Construction décor** Les Ateliers d'Ulysse et Guillaume Ponroy, Ivan Assael, Henri Meiffren, Romain Ducher, Margaux Chevalier, Nicolas Chatelain, Samuel Chenier

Production déléguée Théâtre de Sartrouville et des Yvelines-CDN

Producteurs associés Canticum Novum (direction Emmanuel Bardon), Compagnie Nomade In France

Coproduction Comédie de Saint-Etienne – CDN, Le Sémaphore – Cébazat, Scène nationale Bourg-en-Bresse, Théâtre des Célestins – Lyon, ADCK Centre culturel Tjibaou – Nouméa (Nouvelle-Calédonie), Studio 56 – Ville de Dumbéa (Nouvelle-Calédonie), Théâtre Molière, Scène nationale de Sète – Archipel de Thau, Le Carreau, Scène nationale de Forbach, Festival Détours de Babel, Espace culturel des Corbières avec le soutien du CNM et de la SPEDIDAM

La compagnie Nomade In France et Canticum Novum sont conventionnés par le ministère de la Culture (DRAC Auvergne Rhône-Alpes), la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Ville de Saint-Étienne et le Département de la Loire

LE SPECTACLE

Trois peuples, trois révoltes, trois continents

Dans *Kaldûn*, nous glisserons d'un continent à l'autre et nous en parlerons les langues pour mieux comprendre celle de la révolte. Depuis la Commune de Paris en passant par Béjaïa et la révolte des Mokrani, jusqu'à l'insurrection Kanak de 1878, nous sonderons ces histoires de luttes et de combats pour la dignité humaine, ces révolutions qui fondent, aujourd'hui encore, le socle de notre identité. Autour du récit d'Aziz, se construit la chronologie de notre histoire. Il est le narrateur qui devient personnage quand son destin rencontre celui de Louise Michel, de Bou Mezrag El Mokrani et de Ataï. Il est le fil conducteur qui nous mène de la Casbah de Béjaïa à la rade de Brest, de Nouméa au quartier de Belleville, de Sydney à Marseille.

Sur un plancher à la dérive comme un pont de bateau, nous évoquerons la longue traversée qui conduisit les insurgés vers leur exil lointain. Les instruments de musique, ballottés de cour à jardin et de jardin à cour, suggéreront les tempêtes et les tourments. Les neuf musiciens de l'ensemble de musique ancienne, les cinq comédiennes et le formidable danseur, slameur kanak, Simanë Wenethem, dans une adresse directe au public, puis sous une forme dialoguée, incarneront et porteront ce récit épique, intime et politique. La musique, une fois encore, traversera les hémisphères pour créer un horizon commun.

Abdelwaheb Sefsaf

Le contexte historique

1870/ Les Prussiens sont aux portes de Paris, les communards descendent dans la rue. Ils refusent la capitulation et ne reconnaissent pas la légitimité du gouvernement. Le 21 mars 1871, les Versaillais réagissent militairement. Le 28 mai, après 72 jours, la Commune est vaincue à l'occasion des derniers combats livrés au cimetière du Père-Lachaise. Le 22 mars 1872, 3 800 communards sont condamnés à la déportation en Nouvelle-Calédonie.

1871/ Dans la colonie Algérienne, éclate la révolte de Mokrani. Le pouvoir colonial français décide la déportation des insurgés vers la Nouvelle-Calédonie. Ils embarqueront à Brest, à bord de l'*Iphigénie* et de *La Loire* dans des bateaux chargés de communards au nombre desquels Louise Michel et Henri de Rochefort, figures emblématiques de la Commune de Paris. Après 150 jours de traversée et 31 000 kilomètres parcourus dans des cages communes d'un mètre cinquante de haut, les communards et les maghrébins fraternisent. Ils sont frères et soeurs de lutte et ont un même destin, l'exil.

1878/ C'est la grande révolte mélanésienne. Dans la nouvelle colonie calédonienne, l'accaparement des terres continue sa remontée vers le nord depuis Nouméa. L'État se réserve la propriété des mines, des cours d'eau, de toutes sources ainsi que la bande littorale, traditionnelle zone de pêche des populations mélanésiennes. Les tribus qui protestent sont lourdement sanctionnées. En sept ans, les deux tiers de la population kanake sont décimés.

Ataï, grand chef de Komalé, incarne l'âme de la révolte. Après la récolte des ignames, il lancera l'attaque contre Nouméa. Le pouvoir colonial panique et la réaction militaire se veut énergique. Le 1^{er} septembre, Ataï, son fils et son sorcier sont tués à coups de sagaies et décapités par Segou et ses hommes, les Kanaks de Canala. Louise Michel écrira : « Ataï lui-même fut frappé par un traître. Que partout les traîtres soient maudits ! » On brandit, têtes, bras coupés et corps décapités avant que la France n'expose elle-même la tête du grand chef Ataï au musée de la Société d'anthropologie et de l'exhiber à nouveau à l'Exposition universelle de Paris.

1880/ Alors que les communards bénéficient d'une loi d'amnistie, les Algériens du Pacifique, pour la plupart, finiront leur vie en Nouvelle-Calédonie. Après le baigne, ils resteront des prisonniers libres sur « Le caillou ». Là, ils fonderont de nouveaux foyers. Par l'entremise des soeurs du couvent Saint-Joseph, des candidates aux épousailles leur sont présentées. Le mariage est pour elles le seul chemin vers une possible liberté. Après 15 minutes dans une cahute de paille ou les prétendants balbutient quelques mots à travers les grilles d'un confessionnal, les noces sont célébrées.

Sur cette terre-tombe ils fonderont leur terre-phoenix. Là-bas, ils réinventeront leur monde, avec une culture un peu oubliée, un peu bricolée, rafistolée, recousue, là-bas ils fonderont famille sans donner à leur enfants les prénoms musulmans que le pouvoir colonial leur interdit.